AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

11 Juin 1982

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

SPECIAL CORSE N°8

VIGNE

MILDIOU -

De nombreuses petites taches viennent d'être découvertes dans la région d'Aghione . Compte tenu des températures élevées actuelles et de l'instabilité du temps des repiquages dangereux de la maladie sont à craindre sur grappes à l'occasion des prochaines pluies ou en cas de rosées matinales fréquentes .

En conséquence, la protection anti-Mildiou doit être renouvelée sans tarder

OIDIUM -

Joindre un anti-Oïdium à la bouillie anti-Mildiou .

BOTRYTIS -

Dans les parcelles très sensibles un premier traitement anti-Botrytis spécifique est à réaliser à la chute des capuchons floraux, stade dès à présent atteint dans la majorité des situations .

Dans les parcelles peu sensibles on limitera efficacement le developpement de la maladie en pratiquant rognage et effeuillage qui favoriseront l'aération des grappes .

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE -

Pour l'ensemble des régions contaminées Marana, Casinca, St-Florent, Patrimonio le traitement contre la cicadelle vectrice doit avoir lieu impérativement entre le 15 et le 20 Juin pour éviter toute contamination par les premières larves qui auront acquis à cette époque un pouvoir infectieux .

Le traitement généralisé par voie aérienne sera effectué à partir du 5 Juillet

LECANINE (cochenille) -

Dans les parcelles fortement contaminées, compte tenu de l'étalement des éclosions, il est conseillé d'effectuer un deuxième traitement insecticide avant le 15 Juin .

Pour le choix des produits voir notre Bulletin du 19 Mai 1982

ARBRES FRUITIERS

PUCERONS DES AGRUMES -

On observe actuellement les premiers foyers de pucerons Le développement des pousses étant pratiquement terminé leur multiplication sera sans doute ralentie avec l'arrivée des prédateurs .Le traitement n'est pas partout nécessaire

N'intervenir que dans les vergers bien infestés .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER -

Les captures sont actuellement relativement importantes .Les fruits étant désormais particulièrement réceptifs aux attaques un traitement doit être réalisé rapidement .

Respecter les délais d'emploi avant récolte .

P12

****

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud- CPPAP N° 478 AD